



VILLE DE PLOEMEUR  
MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 06/10/2017  
Reçu en préfecture le 06/10/2017  
Affiché le - 6 OCT 2017  
ID : 056-215601626-20171004-DB20171002-DE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du  
Mercredi 4 octobre 2017

**COMPTE RENDU DE DELEGATIONS - EMPRUNT 2017 – CAISSE D'EPARGNE**

**Etaient présents** : Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Dominique QUINTIN, Philippe DONIES, Katherine GIANNI, Anne-Valerie RODRIGUES, Martine LIEDOT, Armelle GEGOUSSE, Pierre-Yves CAINJO, Isabelle LE RIBLAIR, Dominique DAUGES, Michel ROUALO, Dominique SAURAY, Daniel LE LORREC, Michel LE MESTRALLAN, Nolwenn DELALEE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Thierry LE FLOCH.

**Absents excusés avant donné pouvoir** : Claudie LE BIHAN à Dominique QUINTIN, Jean-Luc MADEC à Ronan LOAS, Christelle CAINJO à Isabelle LE RIBLAIR, Loïc TONNERRE à Michel ROUALO, Irène BELLEC à Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC à Nolwenn DELALEE, Sylvain BRITEL à Daniel LE LORREC.

**Secrétaire de séance : Teaki DUPONT**

**Présents : 26**  
**Pouvoirs : 7**

**DIRECTION DES RESSOURCES**

**n°02**

**COMPTE RENDU DE DELEGATIONS - EMPRUNT 2017 – CAISSE D'EPARGNE**

Rapporteur : Antoine GOYER

Le Maire expose que pour les besoins de financement du programme d'investissement 2017, un emprunt d'un montant de 2.500.000 € a été contracté.

Les principales caractéristiques du contrat de prêt sont les suivantes :

- Montant du capital emprunté : 2.500.000 €
- Amortissement : constant
- Durée : 15 ans
- Taux fixe : 1,33 %
- Base de calcul : 30/360 j
- Commission d'engagement : 0,15 %
- Intérêts payables trimestriellement
- PDA (Point de Départ de l'Amortissement) : 25/01/2018

Vu le Code général des collectivités,

Vu l'arrêté du Maire en date du 9 août 2017 d'engagement auprès de la Caisse d'épargne ;

Vu l'avis de la commission « Finances et ressources humaines » et « Education, culture, relations internationales » et « Jeunesse, sport, santé » du 25 septembre 2017,

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

➤ **PREND ACTE** de cette information



Le registre dûment signé.  
Pour extrait certifié conforme.

Renan LOAS,  
Maire